

Communiqué de presse

Afrique: "Le 3ème mandat " ou la démocratie fragilisée

En Côte d'Ivoire, le Président Alassane Ouattara ,78 ans, au pouvoir depuis 2010, "~~Après avoir~~ avait annoncé solennellement, le 5 mars, à toute la nation ivoirienne, sa décision de ne pas faire acte de candidature et de passer la main à une nouvelle génération", Il vient de faire volte-face ce 6 Août 2020 en déclarant sa candidature à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020

Invoquant "un cas de force majeure" suite au décès de son dauphin et candidat de son parti le RHDP, Amadou Gon Coulibaly, le président Ouattara justifie sa décision ~~de se représenter~~ par « le risque que tous nos acquis soient compromis » et que « notre pays recule dans bien des domaines ». Il ajoute sans faire référence à la Constitution “Cette décision murement réfléchie est un devoir que j'accepte dans l'intérêt supérieur de la nation afin de continuer de mettre sans relâche mon expérience au service de notre pays".

Ces arguments, discutables au demeurant, doivent-ils être placés au-dessus de la Constitution ou doit-on les analyser à l'aune de leur conformité avec celle-ci ?

Pourtant la Constitution ivoirienne, en son article 55, limite les mandats à deux, ce qui rendrait anti constitutionnel la candidature à un 3ème mandat et risquerait de placer la Côte d'ivoire, qui vient à peine de sortir d'une longue période de troubles et de divisions, dans un autre cycle de violences.

Il est de coutume, malheureusement, sous nos tropiques, de manipuler nos Constitutions, pour se maintenir éternellement au pouvoir et bloquer le jeu démocratique, ouvrant ainsi la voie à des crises profondes, à un cycle de violences dont le peuple est, le plus souvent, la principale

victime. Nous en avons l'illustration parfaite avec ce qui se passe en Guinée où la contestation populaire suite à la révision de la Constitution pour permettre au Président Alpha Condé, de briguer un 3^{ème} mandat, alors que la Constitution limite les mandats à deux. Malgré cela, le parti au pouvoir vient d'appeler le Président à briguer un 3^{ème} mandat

Une telle pratique, dans laquelle certains chefs d'Etat, véritables "fossoyeurs" de la démocratie et de la bonne gouvernance excellent, est assez révélatrice de cette tendance pathologique qu'ils ont à vouloir se maintenir à vie au pouvoir, foulant aux pieds les valeurs et règles démocratiques ainsi que la Loi fondamentale de leur pays.

Elle révèle également le manque de culture démocratique, la démocratie n'étant pour eux que formelle c'est-à-dire ne se limitant que **dans la forme**.

Cette tendance vicieuse et dangereuse pour la stabilité, la sécurité et le développement de nos pays encore fragiles, doit interpeller tous les citoyens et toutes les citoyennes d'Afrique qui doivent se mobiliser pour combattre cette gangrène qui parasite depuis des décennies nos systèmes démocratiques.

La situation de ces deux pays qui ouvre un cycle dangereux doit interpeller tous les démocrates et citoyens soucieux de la stabilité et de la paix dans la sous-région.

Face à ce danger et afin de préserver la paix, **la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme :**

- Demande au Président Ouattara de revenir sur sa décision et de désigner dans son parti un candidat qui, s'il est élu, pourra continuer son œuvre sous ses sages conseils ;
- Demande au Président Alpha Condé de ne pas donner suite à

l'appel de son parti pour briguer un 3^{ème} mandat et de laisser la voie à la nouvelle génération ;

- Exhorte tous les présidents africains à respecter scrupuleusement leur Constitution ;
- Condamne toutes formes de modification des Constitutions qui ne visent que le maintien au pouvoir des pouvoirs autoritaires et illégitimes ;
- Demande à la Société civile africaine de se mobiliser pour barrer la route à ces dénis de la démocratie et à réfléchir à des mécanismes de prévention de telles pratiques ;
- Interpelle l'Union Africaine et la CEDEAO afin qu'elles interviennent auprès de ces chefs d'Etat pour les amener à renoncer au 3^{ème} mandat et à éviter à leurs concitoyens des troubles aux conséquences incalculables.